



Force de Sécurité  
Publique et Civile

## DANGEROUSITÉ DES FUMÉES : LA DGSCGC S'EMPRE PLEINEMENT DU SUJET

La DGSCGC a réuni les organisations syndicales représentatives ce mercredi 14 mars 2018.

Le directeur des sapeurs-pompiers annonce la parution d'ici fin mars d'un guide de bonnes pratiques relatif aux risques de toxicité des fumées d'incendie (dans les milieux clos).

Nos deux organisations, CFDT et CGT, se félicitent de ces avancées.

La DGSCGC reprend à son compte des préconisations du « rapport fumées » de la CNRACL au sein de laquelle participent activement les administrateurs CGT et CFDT.

C'est le début d'une révolution et d'un changement de mentalité au sein des SDIS dans la reconnaissance de l'impact de la dangerosité des fumées et de leurs particules sur les agents.

En effet, c'est une première étape et d'autres suivront, en particulier pour les feux de forêts.

La CFDT et la CGT tiennent à rappeler et souligner que, c'est PARCE QUE nous avons saisi la CNRACL sur ce sujet, que :

1. Le rapport CNRACL (où seules la CGT et la CFDT étaient présentes), a été publié avec ses préconisations,
2. La DGSCGC a su jouer son rôle d'expertise et poursuit les travaux de la CNRACL à travers ce guide de bonnes pratiques, nous nous assurerons que ce n'est que le début,
3. Loin d'être fini, il faut encore travailler sur le risque feu de forêts et la protection respiratoire lors de ce type d'interventions, les fumées froides mais également sur les modes d'interventions...

- Oui, nous portions **dès 2012** ces travaux au sein du groupe pompier Européen transcrits dans la publication « La santé et la sécurité des hommes du feu »,
- Oui nos deux organisations affirment que le rapport CNRACL est opposable face au juge et donc ses préconisations ne doivent pas être prises à la légère,
- Oui, nous maintenons que les CHSCT doivent continuer à solliciter les DDSIS pour avancer localement sur la problématique au lieu de les ignorer,
- Oui, la CGT et la CFDT reconnaissent que nous sommes au début d'un changement de mentalité chez les pompiers, il en va de notre santé en sus de notre sécurité,
- Non, nous n'oublions pas tous les autres intervenants, nos collègues PATS qui sont au contact aussi de ces particules,
- Oui, la CFDT et la CGT continueront à assurer une veille avec leurs représentants élus au sein de la CNRACL et soutiendront toutes les demandes de reconnaissance de cancer de nos camarades.

**Chers collègues, il ne faut pas s'y tromper, il y a les organisations syndicales qui s'agitent en permanence, qui s'approprient le fruit de travaux qu'ils n'ont pas conduits, celles qui se contentent de se promener dans certains salons ET les organisations syndicales qui produisent du travail de fond avec humilité et efficacité pour le bien de tous les agents des SDIS de France !**



47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 PARIS CEDEX 19  
☎ +33 (0)1 56 41 52 52.  
☎ +33 (0)1 56 41 52 51  
✉ [interco@cfdt.fr](mailto:interco@cfdt.fr)



[www.cfdt-fspc.fr](http://www.cfdt-fspc.fr)